



Construire et réhabiliter en terre crue

« Pourquoi et comment envisager de construire en terre : un projet terre n'est pas anodin il met en évidence des questions techniques, économiques, culturelles ... qui conduisent à des prises de positions. Une maîtrise d'ouvrage volontaire et des projets qui intègrent la spécificité du matériau dès les premières esquisses. »

Durée : 2 jours (14 heures)

Thématique(s) : Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Matériaux biosourcés, Réhabilitation énergétique, Terre crue

Date : 25 et 26 avril 2023

Lieu : Lyon (Auvergne-Rhône-Alpes)

Intervenant(s) :

Programme de formation

La Construction en terre, principes

Présentation générale

Patrimoines terre (mondial, national)

Les principales techniques traditionnelles et actuelles

Torchis, bauge, pisé, adobes / enduits, blocs et briques, pisé, terre allégée

Arguments & qualités

Pourquoi et comment faire de la terre aujourd'hui, liens avec ACV et autres alternatives

La Construction en terre, en pratique

Etudes de cas de projets croisés avec un architecte et une entreprise

Comment faire ?

Quels apports (BET, organismes extérieurs), quels échanges avec les spécialistes (entreprises), à quel moment et sur quels aspects

Actualité de la construction en terre

Et quelques chantiers récents en AURA neuf et réhabilitation

Démonstration de matériaux

Objectifs opérationnels de formation

- Avoir une connaissance élémentaire des techniques
- Comprendre les enjeux "soutenables et techniques"
- Avoir des pistes pour envisager de construire en terre ici & maintenant ...
- Être sensibilisé à l'obligation d'une approche coopérative entre différents acteurs
- Connaître les précautions à prendre avant de s'engager dans un projet en terre
- Avoir une première approche de la construction terre selon que l'on soit architecte « spécialiste » terre, ou intervenant sur du pisé existant sans approche spécifique, ou encore un.e professionnel.le motivé.e mais peu expérimenté.e

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+90
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 jours (14 heures)

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

780 € HT soit 936 € TTC

& tarif préférentiel : 0 € HT soit 0 € TTC

Tarifs préférentiels :

- pour une inscription à 2 ou + : 700 € HT (840 € TTC)
- pour les anciens stagiaires [anciens stagiaires DDQE](#) : 640 € HT (768 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Contact de la formation

Contact Lyon - Dijon - Valence

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Contact Strasbourg - Paris - Caen

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu
SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)